EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère
095-200055655-20250522-DB2
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet le 04/06

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

22 MAI 2025

*Délibération n°**DB25.088***

Séance du 22 mai 2025

Date de convocation du conseil :
15 mai 2025

Nombre de délégués en exercice :
104 titulaires et 29 suppléants

Quorum : 53

Le Président de la communauté d'agglomération certifie que la présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

Et que celle-ci a été affichée à la porte du siège de la communauté, à Roissy-en-France le :

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

L'an 2025, le 22 mai à 18 h 45, le conseil communautaire légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni au siège - 6 bis avenue Charles de Gaulle 95700 Roissy-en-France, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Président de séance.

Présents : Pascal DOLL, Maria ALVES, Pascal BACHELET, Pierre BARROS, Abdellah BENOUARET, Jérôme BERTIN, Mufit BIRINCI, Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Jean-Pierre BLAZY, Frédéric BOUCHE, Michèle CALIX, Malika CAUMONT, Marwan CHAMAKHI, Christiane CHEVAUCHE, Mariam CISSE-DOUCOURE, Catherine DELPRAT, Viviane DIDIER, Djida DJALALLI-TECHTACH, Daniel DOMETZ, Yacine ELBOUGA, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Valérie GAILLOT, Isabelle GAUTIER, Patrice GEBAUER, Jean-Claude GENIES, Philippe GOVIGNON, Gabriel GREZE, Didier GUEVEL, Patrick HADDAD, Jacqueline HAESINGER, Djamila HAMIANI, Abdelaziz HAMIDA, Daniel HAQUIN, Laetitia KILINC, Dominique KUDLA, Marie-Claude LALLIAUD, Annick L'OLLIVIER LANGLADE, Francis MALLARD, Maurice MAQUIN, Joël MARION, Jean-Louis MARSAC, Frédéric MOIZARD, Yves MURRU, Michèle PELABERE, Eric PLASMANS, Laurent PRUGNEAU, Roland PY, Saïd RAHMANI, Micheline RIVET, Adeline ROLDAO, Florence RONGIONE, Tutem SAHINDAL-DENIZ, Philippe SELOSSE, Jean-Luc SERVIERES, Charles SOUFIR, André SPECQ, Gérard STEMMER, Franck SUREAU, Eddy THOREAU, Claude TIBI

Suppléant : Frédéric DIDIER représenté par BUCHET Véronique

Pouvoirs : Alain AUBRY a donné pouvoir à Jean-Louis MARSAC, Martine BIDEL a donné pouvoir à Yves MURRU, Séverine BROUET-HUET a donné pouvoir à Jean-Luc SERVIERES, Caroline DIGARD a donné pouvoir à Maria ALVES, Gilles GOURDON a donné pouvoir à Claude TIBI, Laure GREUZAT a donné pouvoir à Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Françoise HENNEBELLE a donné pouvoir à Jacqueline HAESINGER, Benoît JIMENEZ a donné pouvoir à Tutem SAHINDAL-DENIZ, Eric JOURNAUX a donné pouvoir à Viviane DIDIER, Daniel LOTAUT a donné pouvoir à Marie-Claude LALLIAUD, Jocelyne MAYOL a donné pouvoir à Djamila HAMIANI, Benoît PENEZ a donné pouvoir à Franck SUREAU, Corinne QUERET a donné pouvoir à Maurice MAQUIN, Bernard RIGAULT a donné pouvoir à Daniel DOMETZ, Antoni YALAP a donné pouvoir à Annick L'OLLIVIER LANGLADE, Sonia YEMBOU a donné pouvoir à Christiane CHEVAUCHE

Michèle CALIX est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Election d'un représentant de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France au sein du comité syndical du Syndicat des eaux d'Ile-de-France

Délibération n° DB25.088

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France ;

Vu les statuts du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°20.142 du 11 juillet 2020 portant nomination des représentants de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France au sein du comité syndical du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°20.186 du 24 septembre 2020 portant approbation de l'utilisation des boitiers électroniques ;

Le conseil communautaire ayant désigné deux assesseurs : Madame Adeline ROLDAO et Monsieur Jean-Claude GENIES ;

A été candidat en qualité de représentant de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France au sein du comité syndical du SEDIF : Monsieur Eric MALLE ;

Le Président ayant fait procéder au vote à bulletin secret ;

Le Président ayant proclamé les résultats suivants :
Nombre de votants: 73 ;
Bulletins blancs : 2 ;

Le conseil

1°) proclame élu, par 71 voix, en qualité de représentant titulaire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France au sein du comité syndical du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) :
- Eric MALLE ;

2°) confirme que les autres représentants de la communauté d'agglomération au sein du comité syndical du SEDIF sont les suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
	Jean-René FAIVRE
Sylvain LASSONDE	Navaz MOUHAMADALY
Gabriel GREZE	Maria ALVES
Léon EDART	Christian BALOSSA

3°) dit que la présente délibération sera notifiée au Président du SEDIF ;

Délibération n° DB25.088

4°) charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire

Signé électroniquement le 28/05/2025
par calix michele
Vice-Présidente, Sports et équipements sportifs

Le Président

Signé électroniquement le 02/06/2025
par DOLL Pascal
Président de Roissy Pays de France